LA SITUATION.

PEU DE CHANGEMENT.

Aux Camps de Détention.

Nouveaux cas dans les campagnes.

Nouveaux cas jusqu'à 6 heures du soir, 57.
Décès, 9.
Nouveaux foyers d'infection, 21.
Total des cas jusqu'à date, 1503.
Total des décès jusqu'à date, 214.
Total des foyers d'infection, 342.
Malades en traitement, 319.

RAPPORT OFFICIEL.

D'après le rapport officiel fait hier à 6 heures du soir il y a eu dans les 24 heures précédentes 57 nouveaux cas de fièvre jaune et 9 décès.

On a constaté 21 nouveaux foyers d'infection.

Sept malades ont été admis à l'hôpital temporaire de la rue Domaine, et il y a eu un décès à cet endroit. Une personne en est sortie guérie. Au total 161 personnes ont été reçues jusqu'ici à l'hôpital de la rue Domaine.

Nouveaux foyers

805 Hancock.
2116 Bourbon.
2330 Dumaine.
1101 Marais.
1110 Bourgogne.
128 N. Prieur.
919 Arabella.
Touro et Français.
419 Saratoga.
6125 N. Peters.
3129 Florida.
1609 Carondelet.
Hancock et Colombus (Algers).
1700 Agriculture.
Henry Clay et Patton.
7 Rosa Park.
1813 Terpsichore.
1714 Toledano.
409 Baronne.
Dauphine et Deslonde.
2016 Marigny.

Aux Camps de Détention.

Il a été annoncé hier qu'à l'avenir les permis de séjour aux camps d'Avondale et de Harahan ne seront valables que pour le train qui part de la Nouvelle Orléans à sept heures du matin.

Ce règlement a été adopté pour épargner des dépenses inutiles au service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine, qui a fréquemment été obligé de garder des personnes qui ne pouvaient prendre leur train dès l'expiration du sejour réglementaire au camp. Il en résultait des frais et du retard pour tout le monde.

Jusqu'ici 271 personnes ont demandé d'être envoyées au camp Wyman, et 120 ont obtenu le permis nécessaire.

Les demandes pour le camp d'Avondale se sont élevées à 320, et 130 personnes y ont passé.

Les deux camps sont actuellement remplis.

Des demandes sont faites tous les jours. Il arrive quelquefois qu'il y a urgence ou que des personnes veulent se rendre auprès de parents malades.

Les autorités ne peuvent guère montrer de préférence, mais quand il s'agit de malades, ou si des explications satisfaisantes sont données, les personnes demandant le permis sont accueillies avant les autres.

Les certificats de santé.

Le Dr Maylie, qui est chargé de délivrer les certificats de santé, a décidé, à cause de ses nombreuses occupations, de ne les signer qu'entre onze heures 30 du matin et une heure de l'après-midi, et entre cinq et six heures du soir.

FRICTIONS DE
Painkiller
et le Rhumatisme disparaît.

Les certificats ne sont pas fournis par le service sanitaire. On les trouve aux bureaux des chemins de fer.

Chaque certificat doit être rempli par la personne désirant quitter la ville et porter la signature et le sceau du notaire devant lequel ladite personne a prêté serment avant d'être présenté au Dr Maylie.

Le Dr Maylie signe environ soixante-quinze certificats par jour.

FAUX RAPPORTS.

Les faux rapports envoyés au dehors sur la situation créée à la Nouvelle-Orléans par l'existence de la fièvre jaune abondent.

Ainsi, il a été annoncé à la date du 18 août dans la "Press" de Lac Charles que Mme C. L. Wells, femme du doyen de la Cathédrale du Christ, était atteinte de la fièvre jaune et que le médecin qui la soignait avait refusé de rapporter le cas jugsq'au moment où il y avait été forcé par le Dr White ; qu'en outre le doyen Wells était parti immédiatement pour le nord en apprenant que sa femme était malade.

Le Dr Gayle Aiken, qui soigne Mme Wells, a démenti formellement ce rapport hier, disant que sa patiente souffrait réellement de la fièvre jaune, mais qu'appelé le 12 août à la soigner il avait immédiatement rapporté le cas en personne au bureau du Dr White.

Le Dr Aiken ajoute que Mme Wells a été très malade et que son état est toujours grave, mais qu'elle est l'objet des soins les plus attentifs.

Quant au doyen Wells, loin d'avoir pris le train par peur, il n'a guère quitté la chambre de sa femme et n'a cessé de la soigner avec le plus complet dévouement.

Dans les campagnes.

—Le Dr F. J. Chalaron, officier de santé, annonce au Dr Souchon la découverte d'un cas de fièvre jaune sur la route reliant Mandeville à Lewisburg, dans la paroisse de St-Tammany.

C'est un cas importé, la personne étant arrivée d'un point infecté de la Nouvelle-Orléans le 18 août et étant tombée malade le lendemain.

L'endroit où le malade se trouve est isolé et toutes les précautions ont été prises.

—Le Dr S. D. Gustine annonce six nouveaux cas à Hanson City et un à Kenner. Pas de décès.

—Un nouveau cas à la plantation Sarpy. Un malade est mort à Ste Rose. L'hôpital temporaire sera ouvert le 23. Il y a eu fumigation générale.

—Une Italienne est morte de la fièvre jaune à la plantation d'Elizabeth, Bayou Gouia. Il y a eu à cet endroit quatre cas et deux décès. Le Dr Brady est arrivé à Plaquemine et est en route pour le Bayou Pigeon.

—Un nouveau cas de fièvre jaune a été découvert dans le quartier infecté de Port Barrow, et un inspecteur s'y rendra.

—Pas de nouveaux cas à Bon Ami.

—Le Dr Souchon a envoyé l'avis suivant au Dr W. J. McClelland, médecin de quarantaine à Morgan City :

Surveillez étroitement les navires venant de Leeville. Fumigez et imposez cinq jours de détention. Ne permettez pas aux hommes des équipages de quitter leurs bâtiments

—A Patterson il y a quinze nouveaux cas. Sept blancs et un noir ont été installés dans l'hôpital.

—Un nouveau cas est signalé à la plantation de Willswood.

—Le Bureau de Santé d'Etat a envoyé deux autres infirmières à Patterson, et une infirmière et deux infirmiers à la plantation Riverside, dans la paroisse de Ste Marie.

—Le Dr J. A. Devron, l'inspecteur du Bureau de Santé d'Etat envoyé à Leeville, à l'embouchure du bayou Lafourche il y a quelques jours, envoie un rapport qui démontre que ses premiers avis n'avaient rien d'exagéré.

Le Dr Devron annonce qu'en deux jours il a découvert 69 cas réels de fièvre jaune, 53 cas suspects et 145 cas de dengué.

Il ajoute :

Il y a environ 300 maisons et familles à Leeville, et je ne crois pas qu'il y en ait une seule sans maladie. La population est complètement affolée.

Tous les gens semblent avoir perdu toute énergie pour travailler. Ils sont absolument démoralisés.

Le Dr Devron demande deux médecins et trois autres infirmières. Il y a eu deux autres décès depuis son arrivée.

A propos du Dr Leach.

Le Dr White a remis hier soir la communication suivante à la presse :

Salubrité publique et Hôpitaux de la Marine.

Bureau du fonctionnaire médical en chef.

La Nouvelle Orléans, 22 août 1905.

Au peuple de la Nouvelle Orléans :

Quoique, dans des circonstances ordinaires, je ne porterais aucune attention au Dr R. B. Leach, je considère que dans les conditions présentes, quand tous les efforts tendent à l'extirpation de la fièvre jaune de la ville suivant des méthodes rationelles, et quand le concours sincère de tous les citoyens est nécessaire pour le succès des efforts, il serait peu judicieux de permettre que l'attention de la population fût détournée des méthodes convenables pour discuter des fantaisies, et afin de démontrer que cette prétention n'est pas basée sur des recherches scientifiques sérieuses, je soumets les faits suivants:

En février 1898, le même individu a soumis au congrès un mémoire dans lequel il prétendait par cette même métbode d'"arsenisation" assurer l'immunité aux personnes non seulement contre la fièvre jaune, mais contre le choléra et la peste bubonique.

Ce mémoire a été soumis au chirurgien en chef de l'armée des Etats-Unis, alors le Dr George M. Sternberg, un des premiers savants du monde, qui l'a déclaré sans base rationelle ; et un rapport défavorable a été déposé par le comité sénatorial de salubrité publique et de quarantaine nationale des Etats-Unis.

La seconde déclaration que je désire faire, c'est qu'aucun remède ne peut être un spécifique souverain pour trois maladies différant si terriblement l'une de l'autre comme la peste, le choléra et la fièvre jaune.

C'est un fait évident que ces prétendus "remèdes universels" ne guérissent rien du tout.

Finalement, il existe dans cette ville plusieurs cas réels de fièvre jaune dans la clientèle de médecins de haute réputation, et l'un se trouve à l'hôpital temporaire, et dans chacun de ces cas le malade avait suivi le traitement de l'"arsenisation" du Dr Leach.

Cette déclaration sera prouvée quand il sera nécessaire.

Respectueusement,
J. H. WHITE,
Chirurgien du service de salubrité publique et des hôpitaux de la marine des Etats-Unis.

Nous membres du comité consultatif de la Société Médicale de la paroisse d'Orléans, partageons l'opinion exprimée ci-dessus.

Drs John Callan, M. J. Magruder, J. T. Oschner, L. G. LeBœuf.

HOTEL DE VILLE

Une délégation des marchands de poissons du Marché Français s'est présentée hier à l'hôtel de ville et a demandé au maire Behrman de rappeler l'ordre par lequel le commissaire des édifices publics interdit le déballage du poisson et la mise en réfrigérateurs après les heures régulières du marché.

Depuis l'établissement de quarantaines plus ou moins saugrenues dans les campagnes les trains arrivent à des heures irrégulières plutôt dans la soirée, et comme les marchands ne peuvent prendre livraison de leur poisson immédiatement et le mettre à l'abri de la décomposition il en résulte pour eux des pertes sérieuses.

Il a été décidé de permettre pour le moment aux marchands d'installer leur poisson dans les réfrigérateurs quand il arrive. Ils devront expédier ce travail aussi promptement que possible.

Poudre Dentifrice
PARFAITE DU
Dr. Lyon.
Nettoie, embellit les dents et purifie l'haleine. Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle. Très agréable pour les touristes.
PRÉPARÉE PAR
S. H. Lyon, D.D.S.
7jan—1an—mer

Le maire Behrman approuve fortement le projet des Parker-Blake baseball Club et Glycozone baseball Club de jouer une partie le samedi 16 septembre prochain au profit du fonds général levé pour combattre la fièvre jaune.

Le maire a accepté l'offre de cent caisses d'eau concentrée faite par la French Lick Springs Hotel Company. Cette eau sera expédiée aux droguistes en gros de la Nouvelle-Orléans.

Recommandations du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

La propagation de la fièvre jaune peut être facilement empêchée par l'emploi de très simples moyens. La difficulté est de faire mettre ces moyens en pratique.

La disparition de la fièvre jaune de la Nouvelle-Orleans à date prochaine dépend dans une très large mesure du concours que chaque chef de maison est disposé à apporter à l'oeuvre d'extirpation.

La fièvre jaune est transmise de personne à personne par la piqûre du moustique Stegomyia. Cette espèce de moustique prend naissance dans les citernes, les barils d'eau, les mares d'eau stagnantes, etc.

Le moustique Stegomyia pique généralement dans le jour, rarement la nuit.

Il est important de connaître les conditions dans lesquelles ces moustiques transmettent la maladie afin que les mesures de prévention puissent être appliquées intelligemment.

Les moustiques ne deviennent infectés que lorsqu'ils piquent le malade pendant les trois premiers jours de la fièvre, et alors une période de dix jours doit s'écouler avant qu'ils puissent transmettre la maladie.

Les moustiques ne sont donc dangereux que le dixième jour après avoir piqué un malade, et le malade n'est plus dangereux après le troisième jour de fièvre.

Protéger des moustiques, nuit et jour, tous les malades atteints de fièvre pendant trois jours et détruire ensuite, avant le dixième jour de la maladie, tous les moustiques qui se trouvent dans la chambre.

Si ces précautions préventives ne sont pas prises la fièvre jaune se communique de personne en personne.

QUITMAN KOHNKE,
Officier des anté.

Nouveaux canons pour le fort St-Philippe.

Le gouvernement a décidé de renforcer l'armement du fort St-Philippe par deux canons de six pouces à tir rapide. Ces canons arriveront par le chemin de fer du Northeastern au commencement du mois prochain, et d'après le contrat ils seront délivrés au quai du fort St-Philippe.

Les soumissions pour la fourniture des munitions destinées à ces armes seront ouvertes le 26 août prochain.

Corps trouvé.

Le corps d'un homme âgé d'environ 65 ans a été trouvé flottant dans le fleuve en face de la plantation Carnardon, à douze milles de la ville, hier après-midi. L'on suppose que c'est le corps de Chas F. Schwitzer, qui s'est accidentellement noyé ces jours derniers.

Mort mystérieuse d'une jeune fille.

Mlle Louisa Hoffman est morte lundi soir dans des circonstances si extraordinaires que la police est intervenue et a arrêté un nomme Anthony Lala qui fréquentait la jeune fille depuis près d'un an.

Mlle Hoffman avait passé la soirée chez une de ses amies, Mlle Emma Geisler, qui demeure rue St Claude. Vers huit heures Lala, qui était arrivé depuis quelque temps, est parti en compagnie de Mlle Hoffmann qui retournait chez ses parents.

Une petite fille prétend avoir vu Mlle Hoffman avaler une certaine poudre. Lala, de son côté, déclare n'avoir rien vu de ce genre.

Toujours est-il que Mlle Hoffman est rentrée au domicile de son père un peu après 8 heures apparemment en bonne santé. Quelques instants plus tard elle a éprouvé quelque peine et un médecin du voisinage a été appelé.

En apprenant la soudaineté de la maladie de la jeune fille ce médecin a refusé de la soigner, et un autre, appelé ensuite, a déclaré, après examen, qu'il n'y avait rien à faire.

La jeune fille est morte à 9 heures 45.

Lala a été arrêté à son domicile, rue Hôpital, entre Royale et Chartres et la police le retient en attendant que le mystère de la mort de Mlle Hoffman soit éclairci.

Le caporal de police Cearns, qui a arrêté Lala, se rappelle l'avoir arrêté pour bris de paix à Milneburg.

On croit que la jeune fille s'est empoisonnée parce que Lala refusait de l'épouser,

L'estomac de la défunte a été envoyé au Dr Metz, chimiste de la ville qui en fera l'analyse.

Mort de Mme R. M. Walmsley

Mme Caroline Gratia Walmsley, épouse de M. R. M. Walmsley, est morte hier à Essex, Etat de New York, où elle devait passer l'été avec son mari, président de la Louisiana National Bank.

Mme Walmsley était très connue et hautement estimée pour sa piété et sa philanthropie. Pendant vingt-cinq années elle fut la directrice dévouée et zélée de l'établissement qui porte le nom de "Christian Woman's Exchange" et qui est situé à l'angle des rues Camp et South, en face du square Lafayette. Cet établissement restera fermé jusqu'à vendredi matin, en marque de respect pour la mémoire de la défunte.

Le 27 avril dernier, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation dudit établissement avait été célébré, et à cette occasion la vénérable dame fut l'héroïne de le fête.

Elle fut véritablement reine ce soir-là, reine de philanthropie et de bonté.

Les restes de Mme R. M. Walmsley seront temporairement enterrés à Essex.

Le mariage de Léon Dobard et de Maria Lena

Léon Dobard, qui avait comparu récemment devant la seconde cour criminelle de cité et, reconnu coupable d'avoir trompé Maria Lena, avait été renvoyé devant la cour criminelle de district, s'est décidé, probablement sur avis de ses avocats, à épouser légitimement la jeune personne, évitant ainsi les ennuis de son procès et la condamnation qui l'attendait.

Hydrozone
est un
Préventif Certain de la
Fièvre Jaune
Un germicide scientifique absolument inoffensif recommandé et dont se sont servis avec succès les meilleurs médecins. Vous pouvez sûrement vous mettre à l'abri de la fièvre en prenant une cuillérée d'Hydrozone dans chaque verre d'eau que vous buvez. En vente par les meilleurs pharmaciens. Aucune bouteille n'en est véritable si elle n'a pas ma signature.
Charles Marchand,
63-1 Prince Street, N. Y.
GRATUIT—Demandez "How to prevent and cure disease"—comment prevenir et guerir la maladie, et les recommandations spéciales pour éviter et guérir la FIÈVRE JAUNE.

Laitiers réfractaires.

Des affidavits ont été formulés contre C. P. Peytrol et A. Henneka, deux laitiers établis coin Bienville et Helena et 2718 Ave. Washington.

Ils sont accusés par l'inspecteur Durel, de port d'eau dans leurs charrettes en violation des réglements sanitaires.

Procès prochain.

L'affaire de Dominick C. O'Malley, Robert N. Denholme et Walter Smalley, du "City Item", qui sont accusés de publication d'articles diffamatoires envers M. George Denègre, est fixée à vendredi prochain. Les accusés comparaîtront devant la cour criminelle de district présidée par le juge Joshua G. Baker.

Perturbateur puni

Un nommé Pascal Pedro, qui avait refusé de payer le prix de sa place dans le train de Milneburg et qui, en outre, avait usé d'un langage ordurier en présence des nombreuses personnes qui se trouvaient dans le train, a été condamné hier à $20 d'amende ou 30 jours de prison par le recorder Marmouget.

Il comparaîtra plus tard devant le juge de la seconde cour criminelle de cité pour répondre à l'accusation de port d'arme dangereuse, car un révolver chargé a été trouvé sur lui quand il a été arrêté.

Collège de Spring Hill.
Les classes du collège de Spring Hill, situé dans l'Alabama, tout près de la Mobile, rouvriront le Mercredi, 6 septembre prochain.
22 août—3f

AMUSEMENTS.

WEST END, Tous les Après-midi
Bande Militaire de Fischer,
Goldini, White Sisters,
Grace Ulmer, Oxford Quartette,
Kinodrome.
Sièges Réservés, 10c, en vente d'avance au Magasin de Piano de Junius Hart, 1001 rue Canal. 20 août—6f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER
NEW CAMELIA,
Commençant le 16 avril 1905
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches à l'arrivée du train de 8 heures p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Canal, st. coin Union.
9 avril—

L'ordonnance relative à la Couverture des Citernes.

Bureau du Conseil d'Hygiène de la Ville de la Nouvelle Orléans.
Nouvelle Orléans, le 11 août 1905.

Avis est par le présent donné à tous les propriétaires ou agents de propriétés de se conformer immédiatement aux prescriptions de l'ordonnance No 3196, Nouvelle Série du Conseil, intitulée "Une ordonnance prescrivant la façon dont l'eau se prêtant à la propagation des moustiques, doit être conservée dans les limites de la ville de la Nouvelle Orléans."

Tous les propriétaires ou agents de propriétés qui ne se conformeront pas aux clauses de cette ordonnance, seront poursuivis conformément à la loi.

QUITMAN KOHNKE, D. M.,
Président du Bureau de Santé de Ville
11 août—

PETITES ANNONCES.

EMPLOYÉ dans notre Club de Correspondance (le seul au Sud), et correspondez avec des gens sympathiques, dans un but de plaisir, de profit ou de mariage. S'adresser, boîte 754, Nouvelle-Orléans 18 août—1 sem

ON demande — 2 bons charpentiers pour travailler d'après des plans grandeur naturelles (parlant français préférence). 2405 Calliope Street, Arkansas Press.
17 août—1 sem

Blessure.

En traversant la chaussée à l'angle des rues Bourgogne et St-Louis hier soir, Peter Grant a été renversé et blessé au pied, par un fiacre que conduisait un inconnu.

Grièvement blessé.

Wm Jones, un homme de couleur âgé de 22 ans, demeurant rue Toulouse près Chartres, se trouvait suspendu sur un car de West End hier matin, lorsqu'il a été renversé par un car arrivant du côté inverse. Transporté à l'hôpital les étudiants ont constaté qu'il avait eu le crâne fracturé.

DÉCÈS.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans — Décédé le 22 août, à 3 heures p.m. à l'âge de 47 ans, le sociétaire BENOIT ROUSSE, natif de France. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'août, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, 23 août à 4 heures p m. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Barthélemy, No 1022, entre Remparts et St Claude.

Le Président,
J. M. VERGNOLE.
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS
23 août—1f

JOHN BONNOT,
Entrepreneur de pompes funèbres
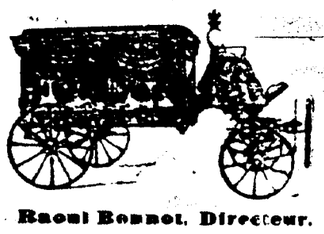
Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.
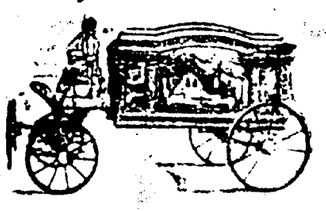
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE
GEO. J. MOTHE,
GERANT,
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4276.
Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 août—1 an

TELEPHONE 252.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Nos 1308 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

attelés de bidets ou de bourricots.

Après, ce furent les invités de marque, le commandant Durocher, les amis du régisseur qui le cultivaient pour les plaisirs qu'il leur procurait, la pêche dans les étangs, la chasse dans les bois, et les frères Brucourt qui vinrent à cheval comme pour un laisser course de cochons ou de cerfs.

Et enfin le gars Pillon, son violon neuf sous le bras avec un nœud de ruban rose, guêtré de toile grise, une cravate rouge sang de bœuf sous le col de sa chemise de toile écrue et son melon orné d'un ruban tricolore.

Une superbe peau de bique, brochant sur l'ensemble, complétait son costume en lui donnant l'air cousu d'un maquignon en route pour la foire.

Il fut accueilli par des rumeurs amicales.

—Tiens, Pillon. Pas de fête sans toi !

—Tu vas bien, la musique ?

—Nous allons nous en payer de ces contredanses !

Jérôme Brucourt, qui venait de remiser sa monture aux communs, s'approcha du violoneux, lui posa la main sur l'épaule, se pencha à son oreille et lui dit :

—Tu connais le programme ?

—A peu près.

—On saute après le repas de noces.

—Jusqu'à sept heures.

—Vers sept heures on prend un rafraichissement.

—Oui.

—Et on se quitte.

—Parfaitement.

Le châtelain de l'Aubette ordonna :

—Toi, tu ne vas pas t'en aller.

—Ah !

—Tu feras semblant de filer, puis, demi-tour et tu reviens.

—Où ça ?

—Rendez vous à la maison du régisseur.

—Elle sera vide.

—C'est ce qu'il faut. Nous avons à causer sérieusement.

—Entendu..... J'y serai.

Au surplus, le père Bruno n'avait pas eu de grands frais à faire pour le festin monstre qu'il donnait à ses invités.

Pas besoin de tuer le veau gras, comme pour le retour de l'enfant prodigue.

Les victuailles étaient arrivées de tous côtés.

Pour le poisson, les étangs avaient été mis à contribution ; les fermiers avaient offert des cadeaux sous une forme substantielle, poulets, oies, dindons et canards.

Jusqu'à Pillon à qui on devait un chevreuil baptisé mouton à cause de la fermeture de la chasse.

Les Brucourt s'étaient fendus —selon l'expression de Jérôme— d'une belle douzaine de couverts d'argent.

La cave du château fournissait le vin et les liqueurs.

Une vraie corne d'abondance avait pourvu à tout.

A midi et demi, le violon du borgne annonça le retour de la smala.

C'était l'instant du branle-bas.

Les servantes et le garçons accoururent à l'entrée de la tente comme des canonniers à leurs pièces.

La procession bigarrée de toutes les couleurs se déroula devant la forge, la blanche mariée en tête, et fila au bord du grand étang.

On sait comment se passent les noces de campage.

Celle de la fille du régisseur de Belfonds ressemblait à peu près aux autres, mais avec une réunion plus nombreuse à la clef.

Tout le personnel des forges et de la scierie, les fermiers du domaine, hommes, femmes et enfants, y assistaient.

Ce fut une longue procession qui serpentait à travers la prairie, roulait par les chemins sinueux, remontait le coteau pour arriver d'abord à la mairie, érigée sur un plateau près de quelques maisons de journaliers, et ensuite à l'église qui lui faisait face, à l'extrémité d'une place commune.

Et toujours Pillon, avec sa peau de bique qui lui donnait des airs d'animal fantastique, marchait en tête, enrubanné, frictionnant avec énergie les cordes de son crin-crin.

C'était l'homme nécessaire au cortège, comme la musique du régiment ou le fanfare d'un escadron en marche.

Sa femme était aussi de la fête, mais en qualité d'aide, bonne à tout faire, à surveiller le couvert comme à décorer la tente de feuillages et de piquets de fleurs qu'on n'aurait pu se procurer encore si les serres du château n'en avaient donné quelques-unes.

En réalité la joie éclatait partout.

C'était un beau jour.

On n'aurait jamais supposé qu'un drame noir se préparait dans le décor champêtre de ce gracieux paysage.

Un courrier du télégraphe arriva et remit une dépêche au régisseur qui ordonna d'un air satisfait :

—Enlevez le couvert du milieu. Il ne viendra pas !

"Il" c'était M. le vicomte Roland de Lançay.

Il écrivait :

"Retenu à mon grand regret. Souhaits de bonheur aux mariés."

La place d'honneur lui avait été réservée.

Jérôme Brucourt toucha l'épaule du régisseur et dit :

—Il ne sera pas là. Quelle chance !

La salle du festin présentait un aspect engageant.

Nous n'en décrirons pas les champêtres splendeurs que le mari de Marguerite Beaulieu n'avait pas voulu affronter.

Il leur préférait les intimités des cabinets particuliers.

C'était une débauche de matelotes de carpes et de brochets sauce ravigote, de dindons à la chipolata et de poulets en daube, de filets de bœuf et de gigots de mouton, de pots de cidre et de bouteilles de vin de toutes les paroisses.

Que de victuailles il fallait pour apaiser la faim et la soif de ces braves ruraux aux robustes appétits.

Nous ne donnerons pas non plus le programme des réjouissantes chansons qui sortirent au dessert du gosier complaisant des convives, "l'Ecu de France" ou : "Petit Léon, dans le sein de ta mère...."

Et tant d'autres !

Tous les esprits étaient à la joie, tous les visages rayonnaient.

Quand nous disons "tous", c'est une erreur.

Comme à toutes les règles, il y avait là quelques exceptions.

Un nuage planait sur cette assemblée en liesse.

C'était l'absence non du chef de la maison.

Personne n'y songeait.

Le beau vicomte n'avait jamais eu les sympathies de la grande famille d'ouvriers et de paysans qui se serrait autour des maîtres de Belfonds.

Ce qui jetait un voile sur cette fête, c'était la pensée de Marguerite Beaulieu, si loin de ses amis.

A la fin du repas, le vieux régisseur se leva et, le verre en main, dit d'une voix émue :

—Mes amis, nous allons boire à la santé de notre demoiselle, pardon ! de madame la vicomtesse, de Marguerite enfin !.... Il y eut autour de la table comme un choc électrique.

Tous les verres, pleins de champagne, s'agitèrent au grand dommage des nappes déjà défraichies qui furent inondées d'une pluie soudaine et un cri sortit de toutes les poitrines.

On l'aimait bien, celle-là.

Dominique Brucourt, l'être fort et dur, comme son frère, sentit une larme perler à ses yeux.

Il regarda Jérôme et son regard lança un éclair menaçant.

Pour qui ?

Après le dîner, les invités sortirent de la tente pour prendre l'air.

Ce n'était pas d'ailleurs la première fois pendant ce festin de Gargantua.

Il n'est pas de grande pièce sans entr'actes.

Par cette délicieuse journée, les couples se répandirent dans les bosquets, cherchant à s'isoler.

Des effluves printaniers mettaient une certaine langueur dans les allures des dames.

Les demoiselles étaient prédisposées aux flirts hardis ; des idées de mariage gonflaient les cœurs et les jeunesses des deux sexes se disaient à l'oreille que les mariés devaient être bien heureux et qu'on ne ferait peut-être pas mal de les imiter.

Pendant cette promenade à travers les pelouses ou au bord des étangs, vingt serviteurs enlevaient les couverts et la table pour transformer la tente en salle de bal.

Ce fut bientôt fait.

Le violon de Pillon, monté sur un tonneau, se remit à grincer, enlevant une polka populaire qui ramena la foule autour de lui.

Le banquet s'était extraordinairement prolongé et les libations avaient été excessives.

Le bal fut joyeux.

Enfin, après des quadrilles qui ressemblaient à des bousculades, des valses furibondes et une farandole échevelée, la frénésie de la danse s'apaisa comme les appétits.

Les mariés avaient disparu, évitant le rafraichissement final qui précéda la dispersion de la société.

Le dernier couple qui tournoyait encore quitta la partie à son tour, et Pillon descendit de son tonneau, pour s'éclipser, comme les mariés.

Une demi-heure plus tard, la nuit tombait, étoilée et sereine, une de ces belles nuits d'avril qui reposent des tourmentes de l'hiver et sont comme le débat d'une ère nouvelle, pleine de calme, de soleil et de fleurs.

A continuer